



## conduite sous stupéfiant ,non respect de procédure?

Par **bzh**, le **11/03/2012** à **16:34**

je viens de me faire retirer mon permis pour conduite sous stupéfiant . j ai un doute sur le respect de la procedure appliquée lors de mon dépistage .a savoir;je me fait arreter pour non port de la ceinture...normal. dans la foulée le motard me demande en me regardant dans les yeux si j ai consommé des stupéfiant.je lui répons que non. N ayant pas de test salivaires sur lui Il me répond que toute façon on allait a la gendarmerie pour vérifier de toute cela.Pensant que mon stick de la veille passerait innaperçu ,j ai suivi leurs consignes a savoir qu ils m ont demande de conduire ma voiture jusqu a leur poste dans la mesure ou il ne pouvait pas eux meme me véhiculer...ne devaient ils pas appeler des collegues pour leur apporter un test salivaires ou un véhicule pour venir me chercher.Devoir conduire mon véhicule pour supiscion alors que je suis considéré comme un éventuel danger pour autrui... Leur attitude est elle un abus de pouvoir ,voir meme un non respect du protocole a suivre dans ce type de procédure...je me fais peut etre des idées... merci d avance